



RUE DE L'HECTOLITRE [153] UNE CRECHE A LA CONCEPTION EFFICACE

Crèche – Neuf

Rue de l'hectolitre, 1000 Bruxelles
Maître d'ouvrage : Ville de Bruxelles
Architecte : R2D2 Architecture
Bureau d'études : Matriciel

13

kWh/m² an
Moyenne bruxelloise
106

Umoy = 0.31 W/m²K



$\eta = 81\%$
 $n_{50} = 0.15h^{-1}$



Solaire TH (25m²)
PV (50m²)



Ventilation naturelle



TC, accès PMR



Toiture verte extensive (350m²)



Citerne EP (3m³)



Peintures écologiques,



Cette nouvelle crèche, proche de la place du jeu de balle, a une capacité d'accueil de 48 enfants.

Les enfants de 0 à 3 ans ne sont pas séparés par tranche d'âge (bébés, moyens, grands) mais répartis de manière équilibrée dans les 3 sections. La cohabitation d'âges différents au sein d'une même section correspond à l'objectif pédagogique innovant choisi par la ville de Bruxelles pour ses nouvelles structures d'accueil.

La compacité du bâtiment et son niveau d'isolation lui permette d'atteindre un niveau passif. De plus, le refroidissement se fait de manière passive, par ventilation diurne traversante. L'attention porte aussi sur la qualité environnementale par l'utilisation de matériaux écologiques, la récupération d'eau de pluie et l'utilisation des énergies renouvelables d'origine solaire.

Le bâtiment s'est développé verticalement et compte 5 niveaux. Ce choix a été dicté par une taille de terrain restreinte à l'angle de la rue de l'Hectolitre et de la rue Sainte Thérèse. Cet emplacement bénéficie, par contre d'une orientation particulièrement bonne avec sa façade arrière plein sud, qui a été agrémentée de terrasses.

EN CHIFFRES

Surface du bâtiment	1.244 m ²
Réception des travaux	Jan. 2016
Coûts de construction HTVA, hors primes	1.930 €/m ²
Subvention bâtiment exemplaire	124.000 €



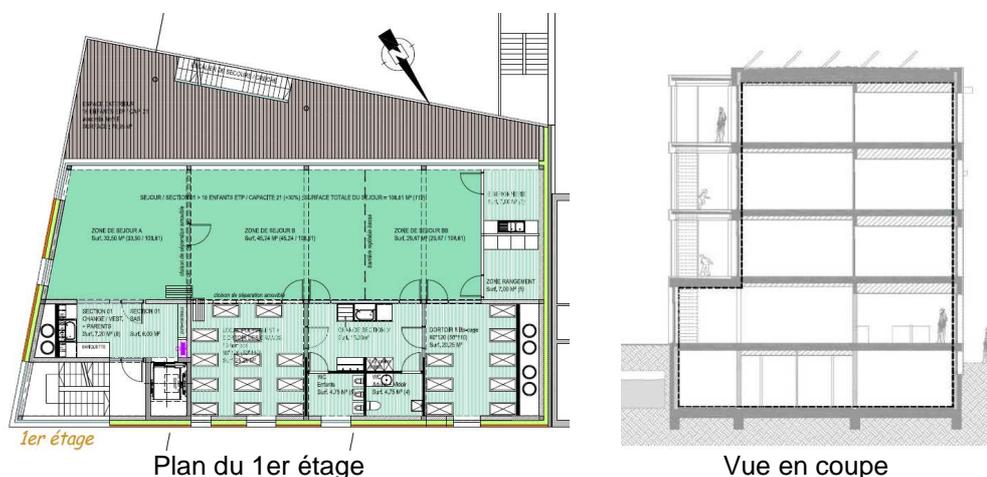
STRUCTURE VERTICALE

Le terrain disponible était fort exigu pour le programme complet de la crèche. Ce dernier voulait dans l'idéal, tout mettre de plain-pied ainsi qu'avoir des espaces extérieurs en relation directe avec les séjours des enfants. Résoudre ces contraintes dans un contexte urbain est souvent difficile. Compte-tenu de la surface de terrain disponible, le bâtiment projeté ne pouvait donc se développer que verticalement.

En concertation avec le Maître d'Ouvrage, et après avoir étudié diverses variantes, l'option retenue a été de disposer chacune des trois sections sur chacun des trois étages du bâtiment ; chaque étage étant affecté à cette seule destination.

La structure verticale et la disposition des sections permet de concevoir chaque niveau de manière identique ce qui permet une facilité de construction et une meilleure organisation des équipes.

Enfin le développement vertical du bâtiment permet d'obtenir un bâtiment compact, base importante pour atteindre de bonnes performances thermiques.



INTERET DES TERRASSES

L'orientation Sud, offre de grands avantages, dont le projet a su tirer profit (disposition des espaces intérieurs, apports énergétiques). Cependant, un moyen pour contrecarrer l'ensoleillement estival a dû être trouvé pour éviter les surchauffes.

L'emploi de terrasses et d'auvents jouant le rôle de casquettes solaires, permettent de protéger les larges ouvertures Sud. On peut noter qu'en complément, 2 autres mesures passives ont été mises en place : facteur solaire de 0,5 et possibilité de ventilation naturelle traversante.

Enfin, la mise en place de ces larges espaces de jeu extérieurs à proximité directe des espaces intérieurs, permet des activités diverses sans la contrainte du déplacement, se rapprochant ainsi d'un fonctionnement de plain-pied.

CLIN D'ŒIL

Une « représentation » du bois et du végétal permet de jouer sur l'imaginaire des enfants pour créer un cadre plus naturel. Les moyens graphiques pour arriver à cette fin sont : la coloration dans la masse du béton de parement ainsi que l'utilisation de verre sérigraphié..

